Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260706-CC_2026_209-DE

Délibération n° 2026.209

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 6 Juillet 2026 à 20 h 00

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Six Juillet Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de MME Alice LEBRET, Présidente.

Étaient présents : Alice LEBRET – *Présidente*

Rosi BORDET – Michel BRARD – Ghislaine DAVID – Christophe DEROYER – Gilbert FESSELIER – Alain FORET – Wilfrid GODEUX – David LEBOUVIER – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – *Vice-présidents délégués*

Denis CHOPIN – Aline LE BOUEDEC – *Conseillers délégués*

Daniel BALLUAIS – Rémi BALLUAIS – Stéphane BARBE – BERTHELOT Sylvaine – Frédéric BOUFFORT – François BOUVATTIER – Roger BUFFET – Philippe BUINEAU – Céline CARRÉ – Hubert COUASNON – DALLÉ Pascal – Patricia DESANNAUX – Catherine DUCHATELET – Marylène FEVRIER – Zoé GALICHÉ – Christian GALLE – Amélie GARNIER – Hervé GUILLARD – Cécilia GUILLOIS – Claire GUINAUDEAU – Claude HERVÉ – Angélique HIGUINEN – Anthony HUE – Elsa LAFAYE – Arnaud LECHEVALIER – Christian LEFEUVRE – Denis MANCEAU – Véronique PIGEON – Olivier POSTE – Patricia RAULT – Pierre-Antoine RAULT – Joachim RONDIN – Angélique ROYER – Florian SALMON – Thierry TOUTAIN – Anne-Marie VEILLÉ, *Conseillers Communautaires*

Nombre de Conseillers Communautaires :	
En exercice :	58
Présents :	50
Pouvoirs :	1
Votants :	51

Date de la convocation : 30 juin 2026

Date d'Affichage : 7 juillet 2026

Vote :	
Pour :	51
Contre :	0
Abstention :	0

Anne BANNIER est représentée par Frédéric BOUFFORT, son suppléant
Stéphane IDLAS est représenté par Sylvaine BERTHELOT, sa suppléante
Isabelle RICHARD est représentée par Marylène FEVRIER, sa suppléante
Henri-Claude GAUTIER est représenté par Angélique ROYER, sa suppléante

Aldwin SOLLIER a donné pouvoir à Wilfrid GODEUX

Étaient excusés :
Stéphane IDLAS – *Vice-président délégué*
Anne BANNIER – Benoît Du PORTAL – Franck ESNAULT – Magali FONTAINE – Henri-Claude GAUTIER – Mattéo GENAR – Laurent LEGENDRE – Jean-Louis QUILLIOT – Isabelle RICHARD – Aldwin SOLLIER – Sylvain THOMAS, *Conseillers Communautaires*

Secrétaire de séance : Rosi BORDET est désignée secrétaire de séance

2026. 209 - Pôle Sport Loisirs - Mise à disposition d'un ETAPS

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260706-CC_2026_209-DE

Fougères Agglomération **2026.209**

2026. 209 - Pôle Sport Loisirs - Mise à disposition d'un ETAPS

Il est proposé la signature de conventions d'objectifs et de moyens fixant les conditions de mise à disposition d'un éducateur sportif, afin de promouvoir et de développer les activités sportives par les associations sportives.

Les conventions sont établies pour une durée de 3 années (saison sportive 2026/2029).
Les principaux éléments de chacune de ces conventions sont présentés dans les annexes ci-jointes.

En cas de forte demande, une hiérarchisation des interventions est mise en place.

Priorisation des actions :

1. Encadrement des scolaires du primaire.
2. Encadrement et animations pour les associations sportives locales.
3. Programmation et l'encadrement des animations lors des stages sportifs (vacances scolaires).
4. Participation aux associations sportives scolaires (UNSS et UFSEL), en collaboration avec les enseignants d'EPS.

La liste des signataires est la suivante :

Etablissements scolaires :

- École Marie Le Tensorer de Louvigné (école publique)
- École Notre Dame de Louvigné (école privée)
- École St Anne de La Bazouge du Désert (école privée)
- École de L'être de St Georges (école publique)
- École Ste Thérèse de St Georges et Poilley (école privée)
- Ecole St Joseph - Fleurigné (école privée)
- Collège Julien Maunoir de St Georges
- Collège Roquebleue de St Georges

Associations :

- Gym sportive de Louvigné
- Tennis club de Louvigné
- Football Louvigné
- Badminton La Bazouge

Vu l'avis favorable de la commission en date du 23 juin 2026 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les termes de cette convention 2026 / 2029
- **D'AUTORISER** la Présidente ou le Vice-Président délégué à signer tous documents afférents.

Fait et délibéré en séance le 06/07/2026
Pour expédition conforme,
La Présidente,
Alice LEBRET